

ISSN : 2773 – 3289

Ε.Θ.Ο.Ι.Τ. †Λ.Γ.Θ. Ε †Ι.Χ.Γ. ~ Revue TADAMSA D-UNEGMU~
مجلة تدمسا ذنقمو ~ Review TADAMSA D-UNEGMU

Dépôt légal : Mai 2021
إيداع قانوني : ماي 2021

Ε.Θ.Ο.Ι.Τ. †Λ.Γ.Θ. Ε †Ι.Χ.Γ. ~ Revue TADAMSA D-UNEGMU~
TADAMSA D-UNEGMU Review ~ مجلة تدمسا ذنقمو



Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques



ISSN : 2773 – 3289

Ε.Θ.Ο.Ι.Τ. †Λ.Γ.Θ. Ε †Ι.Χ.Γ. ~ Revue TADAMSA D-UNEGMU~
TADAMSA D-UNEGMU Review ~ مجلة تدمسا ذنقمو

Revue scientifique semestrielle dédiée aux Sciences
Économiques

مجلة علمية سداسية للعلوم الاقتصادية

N° 01 Mars 2021

Dépôt légal : Mai 2021
إيداع قانوني : ماي 2021



PRÉSENTATION DE LA REVUE

La revue TADAMSA D- UNEGMU a pour ambition d’être une fenêtre sur le monde scientifique pour exposer des visions, réflexions et tant d’analyses de jeunes chercheurs en quête d’exploration scientifique sur des sujets d’économie. Elle vise à rendre visibles leurs apports, leur voix scientifique sur de nombreux sujets et domaines sur lesquels des compétences existent. La revue vise aussi à assurer l’accessibilité des travaux des jeunes chercheurs, des équipes de recherche pour être en phase avec les exigences actuelles tant au niveau national qu’international. La revue se présente comme un moment de réflexion et d’analyse en valorisant les travaux scientifiques des chercheurs et doctorants

1. Domaines couverts

Ouverte à des sujets du domaine de la science économique en traitant de l’actualité économique nationale et internationale : Economie et socio économie, économie du développement, du développement local, fiscalité locale, économie bancaire et monétaire, marchés financiers, économie de l’environnement et du développement durable, économie urbaine.

Le public visé est la communauté scientifique, les chercheurs et étudiants, le secteur économique et tous les acteurs institutionnels en quête d’outils d’aide à la décision.

TADAMSA D- UNEGMU est une revue académique dotée de comités scientifique et de rédaction qui intègrent des compétences nationales et internationales.



2. Les langues de publication: sont le français, l'anglais, tamazight et l'arabe.

3. Périodicité :

La revue est semestrielle pour permettre la maturation de sa production, préparation des numéros spéciaux, la sélection rigoureuse des articles à publier...TADAMSA D- UNEGMU Privilégie la production scientifique dans le cadre du respect des règles de déontologie et d'éthique en veillant à mettre la barre haut et en exigeant le niveau requis en langue, en analyse et en ouverture scientifique.



CHARTE D'ÉTHIQUE DE LA REVUE

**Ε.Θ.Ο.Ι.Τ. Η.Α.Ε.Θ. Ε.Ι.Σ.Χ.Ε.Σ ~ Revue TADAMSA D-UNEGMU~
TADAMSA D-UNEGMU Review ~ مجلة تدمسا نُنقمو**

Préambule

La présente charte définit le cadre et les règles de bon fonctionnement de la publication. Ce sont principalement les normes d'éthique à respecter, du choix des articles jusqu'à leur publication ou rejet. Ces règles déontologiques doivent impérativement être respectées pour assurer la crédibilité de la revue et sa pérennité.

Le comité de rédaction, en premier lieu le rédacteur en chef, est responsable de leur respect comme de l'animation de la revue et du processus de publication et d'édition.

La liberté d'expression y est garantie dans le cadre de la rigueur scientifique et des règles de bienséance.

Le fonctionnement de la publication se fait dans le respect strict de la charte de déontologie universitaire du MESRS et des différents arrêtés relatifs au plagiat et à l'activité de publications universitaires.

Le comité de rédaction veille à l'amélioration continue de la qualité scientifique de la revue, à sa notoriété et à la crédibilité des articles publiés.

La publication est principalement financée par l'université, toute aide ou contribution en faveur de la revue se fait de manière désintéressée, dans la transparence et ne doit en aucun cas influencer sur son contenu ou générer un conflit d'intérêts.



Le comité de rédaction s'assure de la disponibilité d'outils logiciels à jour de contrôle de l'originalité des textes et de leur utilisation systématique.

Aucune mesure restrictive arbitraire tel que le rejet sans raison d'article ou autre ne peut être tolérée. Seule l'originalité, la qualité scientifique, la fiabilité des données et des informations concernant le ou les auteurs priment sur toute autre considération. L'impartialité doit être de rigueur.

Le processus et la procédure d'évaluation et d'expertise des articles se fait dans les règles de l'art communément admises et pratiquées par les revues académiques et scientifiques. Dans ce sens, le choix et la liste des évaluateurs est systématiquement soumise au comité de rédaction pour validation ainsi que les nouvelles candidatures. L'anonymat des évaluateurs lors de l'expertise d'un article est préservé et garanti par le comité de rédaction. En outre, ce dernier ne peut en aucun cas révéler les noms des auteurs aux évaluateurs. Il s'agit là d'effectuer le travail d'expertise en assurant une grande confidentialité à toutes les étapes du processus éditorial. L'évaluation s'effectue donc en double aveugle.

Face au non-respect des droits d'auteurs, de plagiat ou de diffamation, le comité de rédaction se réserve le droit d'entamer les procédures prévues dans ce sens par la loi, la réglementation et la charte de déontologie universitaire.

Collecte et sélection des articles à publier

Les articles sont soumis directement, selon la procédure arrêtée, au comité de rédaction par leurs auteurs. Dans le cas où le projet d'article serait remis à l'un des membres du comité, ce



dernier est exclu des discussions et processus d'évaluation dudit article.

Au dépôt du projet d'article, l'auteur doit garantir, en certifiant, l'originalité du texte dans son intégralité, qu'il n'a jamais fait l'objet d'une publication avant et qu'aucune copie n'a été remise ailleurs pour publication.

Une présélection est faite lors des séances ordinaires du comité de rédaction en relation avec la ligne éditoriale, les dossiers en cours de préparation, la pertinence de sa publication...

Sélectionné à ce premier niveau, le projet d'article est soumis à une expertise par deux, voire trois évaluateurs. Le troisième évaluateur est généralement sollicité en cas de contradiction des résultats des deux premières expertises.

L'acceptabilité de l'article est définie par la seule qualité scientifique et méthodologique du texte. Une attention particulière est portée sur les références citées par le ou les auteurs ainsi qu'à l'originalité et à la rigueur de l'écrit. Aussi bien le rejet arbitraire d'un manuscrit que le laxisme dans son traitement ne sont acceptés. Dans ce sens, les évaluateurs qui pratiquent sans objectivité leur travail et qui récidivent sont identifiés et le comité de rédaction peut prendre les mesures qu'il jugera adéquates les concernant.

L'expertise du manuscrit est établie à travers un rapport de l'évaluateur conforme au formulaire établi par le comité de rédaction. Ce dernier peut en recommander clairement :

- Sa publication ;
- Son rejet avec les explications justifiant ce conseil ;



- Sa modification avec la liste des réserves et éventuellement une estimation du potentiel de maturation de l'article.

Les deux ou trois expertises de l'article sont classées dans un dossier libellé au titre du texte et au nom de son ou ses auteurs qui sera soumis au comité de rédaction selon les règles définies plus haut. La décision finale de publier ou non l'article revient au comité de rédaction. Dans le cas d'une proposition de modification, le rédacteur en chef ou un membre du comité désigné par ce dernier sera chargé de faire part à l'auteur ou aux auteurs du manuscrit des réserves émises avec possibilité de remettre la nouvelle mouture dans le circuit en reprenant la procédure initiale.

En cas de rejet, l'auteur est en droit d'en connaître les raisons et éventuellement d'entamer un recours et de défendre son projet auprès du comité de rédaction. Il est évident qu'aucune formulation injurieuse ou dévalorisante pour l'auteur ne peut être acceptée ou admise.

Après publication

Dans le cas de contestation après publication portant sur un ou plusieurs articles, le comité de rédaction réagit dans des délais raisonnables en impliquant, suivant le cas, le ou les auteurs dans la prise en charge du débat scientifique ou dans les précisions à apporter.

Dans le cas d'un débat en réaction à un article, l'implication de l'auteur est incontournable et la revue peut en assurer l'animation et la publication d'un compte rendu pour ses lecteurs.



Dans le cas d'une contestation portant sur la fiabilité des données présentées, d'une thèse ou idée, l'auteur est tenu de donner ses explications ou un erratum dans les délais. La revue peut aussi accompagner ces explications de l'auteur par son propre commentaire.

Enfin, dans le cas d'une dénonciation de non-respect de droits d'auteur, de plagiat..., le comité de rédaction mène sa propre enquête et, si confirmation de la justesse de la réaction, présenter ses excuses aux lecteurs et entamer les procédures de circonstance à l'encontre de ou des auteur (s).

Dans tous ces cas, aucune date de péremption n'est définie. En d'autres termes, les contestations émises même sur des numéros précédents sont traitées au même titre que celles soulevées par les articles du dernier numéro.



Présentation du numéro

Du 17 au 19 novembre 2014, la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou a organisé un colloque international portant sur les ressources territoriales et le développement local. Cette rencontre scientifique s'est inscrite implicitement dans le prolongement d'un cursus de master lancé trois années auparavant dans le cadre d'un consortium d'universités de différents pays euro-méditerranéens (France, Italie, Espagne, Belgique, Algérie, Liban, Syrie) sous l'égide d'un programme Tempus financé par l'Union Européenne et coordonné par l'université Pierre Mendès France de Grenoble. Il est intitulé : développement local, tourisme et valorisation du patrimoine. La philosophie de ce master allait à contre-courant des grands thèmes d'enseignement des sciences économiques en Algérie qui accordaient peu d'importance aux logiques territoriales et locales du développement ; le territoire étant perçu comme une portion de l'espace étatique et donc soumis à la seule décision d'aménagement gouvernemental. Il n'y a de ressources que celles enregistrées dans la cartographie officielle de l'Etat et "découvertes" par les géologues et autres spécialistes du sol et du sous-sol ! Les notions de patrimoine et de tourisme, inhabituels dans les facultés d'économie, ont intrigué enseignants et étudiants !

Le colloque intitulé "ressources territoriales et développement local " avait fait le pari-non sans risque- de mettre en exergue le concept d'économie territoriale en vigueur dans les pays à économie décentralisée et enracinée dans les variétés territoriales (pas seulement agricoles et touristiques !), en faisant appel aux spécialistes de l'économie territoriale et en mobilisant de nombreux jeunes chercheurs algériens, notamment les



doctorants, dont les travaux de recherche ont porté sur les dynamiques économiques et socioculturelles locales : artisanat, tourisme, agriculture de montagne, patrimoine, festivals... Il est vrai, cependant, qu'à la fin de l'année 2014, cette thématique est confortée par le retournement de la conjoncture du marché pétrolier, plus précisément par la chute du prix du baril de pétrole, paramètre principal sur lequel s'est adossée l'économie algérienne. Le climat d'inquiétude qui s'en est suivi n'a pas manqué de soulever dans les médias, certains débats universitaires et même dans les discours officiels, la nécessité absolue de trouver d'autres ressources et de mettre en branle une nouvelle politique de développement fondée sur une économie diversifiée. Plus facile à dire qu'à faire ; toujours est-il que les ressources territoriales aussi réduites et peu structurantes soient-elles aux yeux des décideurs économiques nationaux retrouvent un brin de légitimité. Le tourisme, l'artisanat, la petite agriculture..., connaissent une certaine réhabilitation, du moins dans le discours!

Les différentes contributions proposées au colloque, classées par axes thématiques par le comité scientifique, révèlent une préoccupation largement partagée non seulement par les experts économiques mais aussi par l'opinion commune : le nécessaire dépassement de l'économie de rente au profit d'une économie productive ayant pour base la ressource renouvelable et plurielle. Mieux encore, il en ressort l'idée, voire le constat fait à partir d'études et d'expériences de terrain, algériennes mais surtout étrangères que tout territoire, fut-il d'apparence pauvre et désertique, est susceptible de recéler des ressources insoupçonnées et appréciables pour peu que ledit territoire ne soit pas déclassé ou déprécié au nom d'une hiérarchisation administrative ou de priorités dictées par la rentabilisation plus ou moins immédiate de son potentiel politico-économique. De même qu'il apparaît que la dimension économique de la



ressource n'est pas toujours la plus importante, contrairement à ce que l'on croit d'ordinaire. Les notions de gouvernance, de patrimoine immatériel, de cultures et de langues partagées, de ressources spécifiques et d'attractivités territoriales, d'éthique sociale..., ne sont pas en reste dans l'optique du développement local. En témoignent les intitulés des différents sous-thèmes soumis au débat des conférenciers et des intervenants :

- Développement local et attractivité territoriale
- La culture et le patrimoine comme ressources pérennes de l'économie touristique
- Ressources spécifiques et approches comparatives du développement local
- Gouvernance territoriale, éducation, patrimoine, culture, tourisme...
- Armature villageoises, petites villes et villes moyennes et dynamique économique territoriale
- Relations économie globale, économie nationale, économie locale et synergies possibles

Toutes ces notions et concepts s'éloignent sensiblement de la vision classique du développement économique basé sur la mobilisation de facteurs de production (physiques, financiers, technologiques), facteurs qui seraient porteurs à eux seuls de croissance économique sans ancrage territorial, anthropologique et historique. Le colloque a ainsi pour objectif assez explicite de mettre à l'honneur le territoire en tant que lieu de vie, de mise en valeur de ressources au quotidien et dans le long terme, d'émergence et de renouvellement d'acteurs du terroir dans la perspective d'un développement économique et socioculturel pérenne. Le tout s'inscrivant dans une démarche modeste du "small is beautiful" (E.F. Schumacher, 1979) ou du



développement à petite échelle c'est-à-dire à la dimension anthropologique maîtrisable des habitants des territoires. Il veut aussi faire propager en Algérie l'idée qui a fait ses preuves ailleurs : il n'y a point de territoires sous développés et condamnés à le rester, il n'y a que des territoires sans projet et sans gouvernance judicieuse ! Et dans ce constat fait par les socio-économistes de proximité, on a pu tirer la leçon, au moins depuis D. North (2005) que ce sont la qualité, l'efficacité ou a contrario la faiblesse et la défaillance des institutions (étatiques, locales, politiques, mentales...) qui sont à l'origine de l'origine d'un développement réussi ou du mal-développement. Considérant cette leçon de nature politico-institutionnelle, la question de la ressource devient secondaire ou plus exactement potentielle et permissive. Elle peut émerger, acquérir de la consistance et être valorisée ou au contraire négligée, peu considérée, gaspillée ou ignorée selon les regards et les projets portés par les acteurs nationaux et locaux et la conception du développement prônée par ces acteurs. A priori et souvent d'expérience, les acteurs locaux et territoriaux sont mieux armés pour repérer la ressource et définir les procédures adéquates pour sa valorisation, en raison de leur proximité et de leur implication directe dans la vie quotidienne du territoire. Ce qui renvoie à la qualité de la gouvernance dudit territoire, question cruciale maintes fois évoquée dans les différentes communications. Car la gouvernance territoriale, comme la gouvernance nationale et globale, joue un rôle essentiel dans la détermination des ressources, leur valorisation et leur contribution au développement. Dans un cadre de gouvernance réfléchi et tournée vers la pérennité du " pays ", la ressource a toutes les chances d'être appréhendée comme un potentiel à entretenir et fructifier et non comme un stock de matières premières ou de facteurs de production à consommer jusqu'à épuisement (C. Courlet, 2008). La notion de ressource inclut



bien entendu la dimension immatérielle incarnée par les différentes facettes de la culture locale (savoir-faire, expérience, intelligence sociale, histoire...). D'où le concept de patrimoine auquel le colloque a accordé une place non négligeable car considéré comme ressource plus ou moins spécifique à même de constituer un atout appréciable dans l'image et l'attractivité du territoire. L'activité économique le plus souvent associée au patrimoine est le tourisme, autre concept qui jouit de peu d'intérêt dans le cursus d'économie en Algérie ; le colloque lui a aussi fait une place à la hauteur du rôle qu'il joue dans les pays à économie diversifiée. Il a insisté sur la dynamique de développement territorial que peut insuffler le couple patrimoine-tourisme. En France, par exemple, la mise en valeur du patrimoine est à la base d'une économie touristique qui procure à ce pays 7% de son produit intérieur brut (soit environ 80 milliards d'euros). Beaucoup d'autres pays tels l'Espagne, la Grèce, l'Egypte..., pour ne citer que les pays méditerranéens, ont su mettre en œuvre une économie touristique qui fait vivre des millions de leurs citoyens.

Toutes ces considérations montrent que tous les territoires recèlent des ressources, semblables, spécifiques ou complémentaires, susceptibles de servir de soubassement à un développement local, pour peu que ces ressources souvent "invisibles" parce que petites et sans grande portée stratégique, soient mises en valeur dans la perspective d'une vision locale et territoriale et non fonctionnelle et étatique (P. Aydalot, 1985). Il s'agit aussi de réduire autant que faire se peut la primauté accordée au macro-économique pour donner plus d'importance au micro-économique fondé sur des moyens, des acteurs et des décisions de niveau infranational.

C'est dire, en définitive, que le développement local est d'abord une démarche relationnelle et synergétique entre un espace



anthropologique, des acteurs socio-économiques et des ressources potentielles et vernaculaires, avant d’être un montage d’investissement administratif, financier et technique. Les différentes communications présentées dans ce colloque ont, dans leur ensemble mais chacune à sa façon et selon son angle d’appréciation, essayé d’étayer et de renforcer cette thèse à travers des réflexions théoriques et surtout des observations et recherches de terrain. Ainsi, le territoire est-il mis en avant en tant que concept, voire en tant que paradigme au sein duquel se déploient différentes approches à vocation multidisciplinaire. Ce concept ou paradigme territorial se veut être un creuset où s’entrecroisent l’économie, l’histoire, la culture, l’anthropologie, le politique...

Ce n’est point l’effet du hasard si une bonne partie des communications mettent en avant les dimensions historiques, culturelles et identitaires dans leurs analyses. C’est les cas, notamment des textes de Zoulikha Ait-Lhadj et M. Brahim Salhi portant sur le patrimoine et l’identité, de Samir Arhab, Sonia Bouadi et Brahim Guendouzi réhabilitant les savoir-faire ancestraux en tant que patrimoine –ressource artisanale et de Naïma Agharmiou-Rahmoun attirant l’attention sur le potentiel de ressources (négligé parce que réputé modeste et peu rentable) que recèlent les petites localités. Parlant de potentiel inhérent aux spécificités territoriales, Lamia Saboun, Rosa Aknine et Bélaïd Abrika explorent le cas de Tizirt, commune maritime peu mise en valeur, comme d’autres communes côtières pourtant si propices à l’éclosion de l’entrepreneuriat du tourisme balnéaire et autres métiers de la mer. Ces différentes analyses relevant de constats tirés de recherches de terrain, rejoignent d’autres analyses plus théoriques pointant du doigt les causes implicites de la faiblesse du développement local : l’indigence théorique et pratique de l’approche territoriale dans la politique de développement en Algérie. Deux



communications abordent cette question, celle de Améziane Ferguène et de Crusart Steven traitant de l'intelligence économique de niveau territoriale appréhendée comme ressource stratégique et celle de Bélaid Abrika mettant en exergue la question de confiance comme valeur fondamentale dans la gouvernance locale. Comme pour insister sur une question qui a tant fait couler d'encre mais qui suscite encore de grands débats,- et pour cause : l'état rentier est toujours l'acteur principal de l'économie en Algérie-, Sabrina Amnache-Chikh et Brahim Guendouzi reviennent sur les effets délétères de l'économie de rente difficile à évincer parce que institutionnalisée.

Eléments bibliographiques évoqués :

AYDALOT PHILLIPE (1985), « Economie régionale et urbaine », ED. Economica

COURLET Claude (2008), « L'économie territoriale », Presses universitaires e Grenoble

North DOUGLAS (2005), « Le processus de développement économique », Editions d'organisation.

SCHMACHER E. Friedrich (1979), « Small is beautiful », une société à la mesure de l'homme , Ed. du Seuil

Pr, Saïd DOUMANE, UMMTO.



SOMMAIRE

- « Étude empirique de l'impact de la question de la confiance valeur du capital social sur la gouvernance territoriale en Kabylie », ABRIKA, B.....15
- « Patrimoine-ressource artisanal dans la wilaya de Tizi-Ouzou : inventaire des formes de prolongement des savoir-faire ancestraux », ARHAB, S ; BOUADI,S ; GUENDOUZI, B.....40
- « Développement territorial, patrimoine et identité : Quels défis pour le paysage d'Ain El Hammam ? », AIT-LHADJ, Z ; SAHALI, M^{ed}B.....58
- « De l'intelligence économique à l'intelligence territoriale : L'information comme ressource stratégique pour le développement local au Sud comme au Nord », FERGUENE, A ; COISSARD, S93
- « Les villes-villages, les creusets des ressources territoriales pour le développement : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », AGHARMIOU-RAHMOUN, N.....119
- « Le rôle du territoire dans l'émergence de l'entrepreneuriat touristique : cas de la commune de Tigzirt », SABOUN, L ; ABRIKA,B ; AKNINE, R.....147
- « Impact des spécificités de l'Etat rentier sur le développement économique en Algérie », GUNDOUZI, B ; AMNACHE-CHIKH, S.....173